



EFS
OCCITANIE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SECTION SYNDICALE Cfdt EFS-Occitanie

cfdt.efs.occitanie@gmail.com

Lettre d'information

Juin 2023



SOMMAIRE

Page 1 - L'édito.

Page 2 - Le saviez-vous ? Les astreintes à l'EFS.

Quels sont vos droits ?

Page 3 - La CFDT vous informe. Logement et accession à la propriété.

La CFDT est aussi là !

Page 4 - Vote par correspondance.

Election du CSE : 12 au 19 septembre 2023.

Page 5 - Vos représentants du personnel.

Trombinoscope.

Venez découvrir le site CFDT-EFS

www.CFDT-EFS-fr



L'édito

Adeline CANAVELLI et Williams VALENTIN

Délégués syndicaux régionaux

**La CFDT, seule contre tous !
Pour protéger vos droits au quotidien !**

Suite à une déclaration de la **CFDT** pour que le cadre légal sur la tenue des CSE soit respecté (réunion en présentiel sur un lieu unique et réponses aux Réclamations Individuelles et Collectives), la Direction a souhaité intervenir le mois suivant pour une déclaration à 3 voix suivie d'une autre déclaration de 2 autres Organisations Syndicales lue à 2 voix.

La CFDT s'étonne que la Direction, le SNTS-CFE-CGC et FO utilisent les mêmes arguments et la même méthode pour leurs déclarations respectives ! Se seraient-ils concertés avant d'écrire ces déclarations ??

Une preuve de plus que la CFDT reste l'unique contre-pouvoir indépendant de la Direction.

Voici ce que reprochent la Direction et les autres Organisations Syndicales à la **CFDT** : de demander le respect du Code du Travail et de nos accords, d'être majoritaire alors que vous, personnels de l'EFS Occitanie, vous êtes exprimés aux dernières élections et qu'aucun recours n'avait été fait pour dénoncer une irrégularité, sur la constitution du CSE ou la répartition des Représentants de Proximité (démantelés depuis par les mêmes qui nous reprochent aujourd'hui nos actions sur le terrain) !

C'est un mépris de vos suffrages et un déni de démocratie !

Lors des prochaines élections, votez CFDT pour renforcer la légitimité de la CFDT, pour protéger et défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail en toute indépendance de la Direction.

L'objectif de la Direction est clair : ne plus avoir de Syndicat majoritaire et surtout pas un Syndicat majoritaire qui sait lui dire NON !

Du 12 au 19 septembre 2023 : votez CFDT !



Afin de garantir la continuité d'activité la Direction a, comme moyen, la mise en place d'astreintes. C'est le seul moment où vous avez l'obligation d'être joignable en dehors de votre lieu de travail et hors présences planifiées ou programmées. Les astreintes doivent s'inscrire dans le respect de votre vie personnelle et familiale ainsi que de votre santé.

La programmation de l'astreinte :

Le programme prévisionnel des périodes d'astreinte est porté à la connaissance de chaque personnel concerné au moins 3 mois à l'avance.

Chaque personnel doit recevoir chaque mois un relevé indiquant les temps d'astreinte et d'intervention effectués au cours du mois ainsi que les compensations correspondantes : toutes ces données figurent sur votre bulletin annexe mensuel.

La fréquence des astreintes :

Les personnels en heure ne peuvent pas effectuer :

- plus de 10 astreintes par mois,
- plus de 4 nuits par semaine civile,
- plus de 2 dimanches par mois,
- plus d'un férié par mois.

Les cadres autonomes ne peuvent pas effectuer :

- plus de 2 semaines d'astreintes par mois,
- plus de 7 jours consécutifs.

Pour déroger à ces principes, un accord écrit est requis.

Pour + de détails, retrouvez l'avenant 7 à notre Convention Collective portant sur les astreintes auprès de vos élus CFDT et sur notre site internet : www.CFDT-EFS.fr

+ de renseignements en prenant contact avec vos représentants CFDT.

Pour la CFDT, il est important de respecter collectivement vos droits !

Défendons nos acquis : avec vous et pour vous !

Contactez la CFDT par mail à cfdt.efs.occitanie@gmail.com !






www.CFDT-EFS.fr

La CFDT, la seule organisation syndicale de proximité à vous informer en région et à vous rencontrer sur vos sites !









La Cfdt, c'est des infos mensuelles à destination de tous les salariés.

Taper **CFDT+EFS** sur votre moteur de recherche

Toutes les actualités de la CFDT EFS dont les régionales :

-  **Une boîte à outils pour vous aider à comprendre,**
-  **Nos actualités sur Twitter,**
-  **La possibilité d'adhérer en ligne.**

Des liens utiles :

-  CONCUR (ordre de mission et notes de frais),
-  La messagerie professionnelle (Outlook Web),
-  La mutuelle (Harmonie),
-  L'épargne salariale (Epsor),
-  Action Logement,
-  Mon Compte Formation (CPF),
-  Retraite (IRCANTEC et assurance retraite),
-  Les offres de postes à l'EFS, ...



Avec la **CFDT** et son réseau vous pouvez bénéficier :

- 🏠 **MOBILI-JEUNE** : pour les jeunes en alternance, une aide allégeant le budget logement (max 100 €/mois).
- 🏠 **PRIME MOBILITÉ** : pour les salarié-es aux revenus modestes, alternant-es et demandeurs ou demandeuses d'emploi en insertion professionnelle, 1 000 € pour s'installer à proximité de son travail.
- 🏠 **AVANCE LOCAPASS** : pour financer le dépôt de garantie sous forme de prêt. **VISALE** : la garantie-caution gratuite d'Action Logement qui sécurise le propriétaire en cas d'impayés.
- 🏠 **MOBILI-PASS** : un service d'accompagnement sur mesure en cas de mobilité professionnelle.
- 🏠 **CONSEIL SOCIAL ET AIDES FINANCIÈRES** : pour les salarié-es en difficulté (gratuit et confidentiel).
- 🏠 **PRÊT ACCESSION** : pour l'achat de sa résidence principale ou d'un logement HLM.
- 🏠 **PRÊT TRAVAUX** : pour l'amélioration, l'adaptation ou la rénovation énergétique de son logement.
- 🏠 **LOUER POUR L'EMPLOI** : pour aider les propriétaires bailleurs qui rénovent leur logement et s'engagent à le louer à un-e salarié-e.

Action Logement



ET

Cfdt:

Afin de répondre aux besoins des salarié-es au plus près des territoires, Action Logement soutenu par la CFDT développe une offre accessible, diversifiée et adaptée de logements sociaux, intermédiaires et temporaires.

- 🏠 Aide Mobili-Pass pour trouver un logement et s'installer rapidement en cas de mobilité professionnelle.
- 🏠 Ventes aux locataires d'HLM : soutien à l'accession sociale à la propriété.
- 🏠 Action Coeur de Ville pour revitaliser les centres-villes, améliorer le cadre de vie et soutenir le développement local.
- 🏠 Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) pour réhabiliter des logements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- 🏠 Plan d'investissement volontaire, pour répondre aux problématiques d'accès au logement et de maintien dans le logement, amplifiées par la crise sanitaire et maintenant par l'inflation.



A NOTER DANS VOS AGENDAS :
« du 12 au 19 septembre 2023, premier tour des élections professionnelles ».



Cfdt:

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG

Votez et faites voter
CFDT

1^{ER} TOUR

12 au 19
septembre

**Le vote électronique sera la règle mais
si vous souhaitez voter par correspondance**

il faudra en faire la demande auprès
de l'assistance au **01 44 30 05 71** (appel gratuit).
9h à 18h du lundi au vendredi heures de métropole.

avant le jeudi 22 juin → **12H**



1^{ER} TOUR

1^{ER} TOUR

Du 12 au 19 septembre 2023
vont se dérouler les élections professionnelles.

Cfdt:

JE VOTE !!!

**Il est capital de voter
pour élire vos représentants !**

Cfdt:

JE VOTE !!!



Glawdys KLAPKA

Secrétaire
IH-Délivrance - **Montpellier**

Secrétaire du CSE



Rémi BUISSET

Technicien de laboratoire
QBD - **Montpellier**

Secrétaire-adjoint du CSE
Secrétaire de la CSSCT ⁽¹⁾
Elu suppléant au CSEC ⁽²⁾



Williams VALENTIN

Technicien de laboratoire
IH-Délivrance - **Nîmes**

Délégué Syndical Régional (DSR)
Trésorier du CSE
Elu titulaire au CSEC ⁽²⁾



Axelle ACRAMEL

Infirmière EPDI
Collectes - **Montpellier**

Membre de la CSSCT ⁽¹⁾
Elue suppléant au CSEC ⁽²⁾



Adeline CANAVELLI

Médecin-Biologiste
IH-Délivrance - **Toulouse**

Déléguée Syndicale Régionale (DSR)
Elue titulaire au CSEC ⁽²⁾



Florian BOYER

Technicien de laboratoire
IH-Délivrance - **Carcassonne**

Membre de la CSSCT ⁽¹⁾
Membre de la Commission Formation



Benjamin ROCHE

Technicien de laboratoire
IH-Délivrance - **Toulouse**

Membre de la CSSCT ⁽¹⁾



Marie-Pierre PITON

Technicienne de laboratoire
IH-Délivrance - **Tarbes**

Membre de la CSSCT ⁽¹⁾



Emilie GANDIOL

Infirmière EPDI
Collectes - **Nîmes**

Membre de la Commission Formation



Stéphanie PAYET

Employée pré-analytique
QBD - **Montpellier**



Dominique MATHIEU DAUDE

Médecin et responsable de processus
Délivrance - **Montpellier**



Benoît FERRER

Technicien de laboratoire
IH-Délivrance - **Sète**

Représentant Syndical Cfdt au CSE

(1) CSSCT : Commission Sécurité Santé et Conditions de Travail

(2) CSEC : Comité Social et Economique Central



Vos délégués syndicaux :

Régionaux :
Adeline CANAVELLI
Williams VALENTIN

Cahors-Montauban-Albi-Castres-Rodez-Mende : Myriam BENCHRIF
Carcassonne-Narbonne-Perpignan : Florian BOYER
Montpellier Pierre CAZAL : Remi BUISSET
Montpellier La Colombière : Glawdys KLAPKA
Nîmes : Williams VALENTIN
Toulouse PT : Laurent DUQUESNOY
Toulouse Purpan : Adeline CANAVELLI

